

## Sommaire

|                                      |        |
|--------------------------------------|--------|
| Editorial                            | page 1 |
| Compte-rendu de l'Assemblée Générale | page 2 |
| Remise du titre EURING JUNIOR        | page 4 |
| Créer une entreprise après L'ENIB    | page 5 |
| Expérience d'expatrié                | page 6 |
| Les chiffres de l'ANIB               | page 7 |
| La vie de l'ANIB                     |        |

Rédaction : **ANIB**  
Technopôle Brest Iroise  
CP 15 - 29608 BREST Cedex  
Tél. 02 98 05 66 08  
Tirage : 700 exemplaires  
ISSN : 1277-0760  
Impression : Imprimerie L'Encre Bleue  
Tél. 02 98 41 54 53

## EDITORIAL

**A**ugmenter la lisibilité, améliorer la visibilité, ah quels mots magiques ! C'est pour répondre, semble-t-il à cette demande, que notre ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, souhaite modifier les statuts de l'école.

Dans de précédents éditoriaux, je vous ai informé des projets d'évolution des statuts. Aujourd'hui, cela est plus que jamais d'actualité. En outre, le rapport publié par Jacques Attali le 5 mai dernier, fait apparaître la nécessité de formation avec des passerelles à bac +3, bac +5 et bac +8, dit "système 3-5-8". N'oublions pas en effet, que la France fonctionne plutôt avec un cursus en 2, 4, 8. Par exemple, pour un Danois qui ignore les écoles préparatoires, HEC ou SUPELEC est un bac +3, soit deux ans de préparation ignorés et trois ans d'école ! De même, les DEUG, IUT, BTS font apparaître un palier à bac +2. L'ENIB, quant à elle, est classée dans la catégorie bac +5. L'Allemagne a un cursus long de type 4-5-9 pendant que la Grande Bretagne tourne plutôt au 3-4-7 (bachelor, master, PhD). Tout cela forme un affreux casse-tête européen qu'il faut absolument refondre.

Mais attention, réformer ne veut pas dire casser ce qui fonctionne bien, et l'ENIB est une école qui fonctionne bien si on admet mesurer la qualité de la formation au nombre de demandeurs d'emploi.

En avril 98, seulement (si j'ose dire) moins de 40 demandeurs d'emploi sont répertoriés toutes promotions confondues. C'est encore trop, mais très inférieur à la moyenne nationale.

C'est pour cette raison que l'ANIB sera toujours vigilante sur les projets de réforme, surtout sur ceux dont le seul but est de diminuer le coût au détriment de la qualité.

Par ailleurs, en proposant depuis déjà plus d'un an la reconnaissance de diplôme ENIB en un titre d'Ingénieur Européen, l'ANIB marque bien sa volonté de s'ouvrir vers l'Europe.

Pour clore cet éditorial, je réédite mes demandes précédentes. Que ceux d'entre vous qui souhaitent faire connaître leurs idées, aient à en proposer ou tout simplement désirent faire profiter de leur expérience européenne d'autres ENIBIENS, c'est avec plaisir que nous les écouterons et leur ouvrirons une colonne dans le journal.

Alors, à vos plumes ou connectez-vous sur le WEB. Il fonctionne !

J.-P. Dallet.



# COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## OUVERTURE DE LA SÉANCE

A 16 H 00 PAR JEAN-PIERRE DALLET.

### I - Rapport moral par le Président sortant Jean-Pierre Dallet

"Pour ne pas rompre avec les habitudes, permettez moi d'ouvrir cette assemblée générale par un court discours (rassurez-vous très rapide, car un pot nous attend !). En réfléchissant justement à ce que j'allais vous dire, je me suis aperçu que le temps passe très vite. C'est en effet quelques mois après ma sortie de l'ENIB qu'un ancien travaillant dans la même entreprise que moi (je peux du reste le citer, même s'il n'est pas présent, il s'agissait d'Henri Bresson que certains ici connaissent), me demanda de participer à une réunion de bureau de l'ANIENI. En fait, il ne s'agissait que d'un guet-apens ayant pour seul but de renouveler le bureau. Lorsque tous les yeux se tournèrent vers moi pour que j'accepte la présidence, je ne pouvais plus reculer. Un petit vote, et l'affaire était dans le sac ! Heureusement, à cet instant, je ne savais pas encore dans quelle galère j'allais me fourrer ! Sinon, je pense que j'aurais refusé. Enfin..."

En effet, si l'ANIENI a aujourd'hui un peu plus de 30 ans, puisqu'elle fut créée le 23 avril 1967, elle connut plusieurs étapes. Le début

fut, semble-t-il, très brillant, puis les difficultés arrivèrent par manque de bénévoles et peut-être d'un réel besoin d'association. Il faut se souvenir qu'à la fin des années 70, le recrutement des ENIBIENS ne posait aucun problème (je me souviens qu'une dizaine d'emplois sérieux étaient proposés à chaque élève). L'ANIENI en tant qu'association d'aide au recrutement n'avait plus lieu d'être. En 83, lorsque j'ai donc accepté (contraint et forcé !) la présidence, il n'y avait quasiment plus d'activité comme pourra le confirmer Daniel Gouineau qui était déjà trésorier (il y est en effet depuis 1978).

Néanmoins, restait dans les caisses quelques milliers de francs (de quoi faire un bon repas arrosé !). Nous décidâmes cependant dans notre grande bonté, plutôt que de faire une "orgie" (avec, comme tout bon ENIBIEN, Bacchus au rendez-vous), d'essayer de réaliser un annuaire. Et c'est là que les premières difficultés apparurent. La plupart des adresses que l'administration de l'école possédait étaient obsolètes depuis certainement longtemps. Néanmoins, avec le concours d'un certain nombre d'entre vous et je tiens ici à les remercier encore une fois verbalement. Il s'agit chronologiquement de *Dominique Malfondet*, *Thierry Cohard*, *William Marais*, *Franck Girardeau*, *Edmond Bartkowiak*, *Pierre Lamour*, *Christophe Bianco*, *Christian*

*Fabre*, *François Pettorelli*, et tout ceux que j'ai certainement oublié et à qui je demande de bien vouloir m'en excuser, nous pûmes donc sortir une première maquette, mais au début des années 90 les caisses étaient vides ! Plus moyen de l'éditer. C'est là, que l'administration de l'école, dans sa grande générosité et par l'intermédiaire d'Alain Magoutier (que je remercie également) nous vint en aide. Il nous proposa d'utiliser les moyens de l'ENIB pour réaliser environ 300 exemplaires d'annuaires. Nous étions sauvés. La deuxième édition de l'annuaire fut tirée avec le même moyen en ... 600 exemplaires mais cette fois-ci payant. L'annuaire était né ; il ne restait plus qu'à le faire vivre. Et c'est là, encore une fois, que l'administration de l'école nous proposa son aide par l'intermédiaire de la mise à disposition, d'une secrétaire en Contrat Emploi Solidarité (CES) et d'un bureau. Certains l'ont connue, il s'agissait de Christelle Colin. Et puis après un premier annuaire sensiblement similaire à celui que vous avez reçu cette année (moins volumineux néanmoins !) un second, puis un troisième, etc. Au départ de Christelle, le poste fut occupé par Florence Sizun. A la fin de son CES, elle fut recrutée dans le cadre d'un Contrat Initiative Emploi (CIE) puis depuis 97, en CDI à mi-temps. Evelyne Valette Ria puis Danielle Cormier occupèrent successivement le poste de CES. Au terme de son



contrat, l'ANIENI espère également recruter Danielle à mi-temps, afin que notre effectif représente l'équivalent d'une personne à temps plein.

Grâce à ces personnes salariées, l'ANIENI peut proposer aujourd'hui, comme vous avez pu vous en rendre compte, un certain nombre de prestations qui, je l'espère, augmenteront encore. Ces diverses prestations vous seront présentées d'ici quelques minutes par Alain Puillandre. Pour résumer, on peut citer l'annuaire, le bulletin semestriel, la gestion des offres d'emploi, l'organisation de manifestations, tout à l'heure, la remise du titre d'Ingénieur Européen Junior pour un certain nombre d'entre vous, etc...

Au niveau des finances, pour l'instant, nous n'avons plus de soucis particuliers. Le budget vous sera présenté par Daniel Gouineau.

Quelles sont les évolutions à court terme ? Très certainement la disparition officielle de l'ANIENI Nationale. En effet, certaines écoles du groupe ENI vont disparaître, puisqu'absorbées par l'Université. Je pense en particulier à Metz et Belfort (effectif depuis le 18/02/98). Mais rassurez-vous, l'ANIENI de Brest continuera sous l'appellation officielle, je pense, d'ANIENIB, si vous le votez tout à l'heure.

Ce qu'il nous faut maintenant, c'est un bureau un peu plus costaud. J'espère que beaucoup d'entre vous se présenteront pour y participer.

Sur ces notes optimistes, je laisse la parole à Alain Puillandre, vice-président, puis à Daniel Gouineau, trésorier."

## II - Présentation des diverses activités de l'ANIENIB par Alain Puillandre

## III - Présentation des comptes depuis 1978 par Daniel Gouineau

## IV - Questions diverses

● *Monsieur Bernard MOUTON s'interroge sur le devenir de l'ENIB au vu d'un éventuel changement de statuts des Ecoles Nationales d'Ingénieurs (absorption par les Universités).*

Monsieur Jean-Pierre DALLET, explique qu'un éventuel rattachement à l'Université de Brest pourrait impliquer la fin de l'indépendance financière de l'ENIB ainsi que la suppression de la Direction. Il rappelle que ce sujet a été évoqué dans les bulletins 3 et 4.

Monsieur Bernard MOUTON indique que les entreprises désirant recruter un ingénieur préfèrent une formation type ENI plutôt qu'une formation universitaire qui serait moins réputée.

● *Mademoiselle Hélène BIHAN souligne le fait que les offres d'emploi sur Minitel n'étaient pas à jour en décembre et dataient de 3 mois. La consultation par le 3615 ne s'avérait pas pratique.*

Monsieur Alain PUILLANDRE explique que la gestion des offres d'emploi va subir des changements car, en effet, la saisie sur Minitel demande beaucoup de temps par rapport au nombre des connexions (peu élevées) ce qui laisse supposer que les anciens ne consultent pas le Minitel.

Ainsi, depuis fin février une copie des offres d'emploi, reçues par l'ANIENIB, est expédiée aux membres qui le souhaitent.

## V - Modification des statuts

Monsieur Jean-Pierre DALLET, Président, propose de dissoudre l'ANIENI Groupe Régional de Brest et de créer l'Association Nationale des Ingénieurs de l'ENI de Brest (ANIENIB).

*Vote à la majorité.*

## VI - Élections du Bureau de l'ANIENIB

Monsieur Jean-Pierre DALLET, se présente en tant que Président.

*Election à la majorité.*

Monsieur Alain PUILLANDRE, se présente en tant que Vice-Président.

*Election à la majorité.*

Monsieur Daniel GOUINEAU, se présente en tant que Trésorier.

*Election à la majorité.*

Monsieur Christian FABRE, se présente en tant que Trésorier-Adjoint.

*Election à la majorité.*

*La séance est levée à 16 h 57 et le Président invite tous les membres à un pot.*

*Tout adhérent désirant recevoir les planches présentées lors de l'Assemblée Générale peut en faire la demande à l'ANIENIB.*



# LES INGÉNIEURS EUROPÉENS JUNIORS

**Le 28 février 1998, à l'ENIB :**

Remise du titre d'Ingénieur Européen Junior  
à 10 jeunes ingénieurs par :

**Monsieur Hervé LE CORRE**  
(promo 66), Président du Conseil  
d'Administration de l'ENIB,  
Directeur Industriel d'Alcatel  
Business Systems et  
Président de la Chambre Patronale  
de la Métallurgie

*en présence de :*

**Monsieur Ronan STEPHAN**,  
Président du Technopôle Brest-  
Iroise

**Monsieur Jean-Pierre DALLET**,  
Président de l'ANIENIB

**Monsieur Alain PUILLANDRE**,  
Vice-Président de l'ANIENIB

**Monsieur Guillaume AUFRERE**,  
représentant de l'URIS (Union  
Régionale des Ingénieurs et des  
Scientifiques) de Rennes, et égale-  
ment du CNISF (Conseil National  
des Ingénieurs et des Scientifiques  
de France),

**Monsieur François ROPARS**,  
Directeur de l'ENIB

**Monsieur Stéphane LEROUX**,  
représentant de l'ENSIETA

**Monsieur Alain MAGOUTIER**,  
Directeur des études à l'ENIB

**Monsieur Gérard LEMARIE**,  
chargé des relations internationales  
à l'ENIB



**Les ingénieurs ayant reçu  
ce titre sont :**

**Ingénieur de l'ENI de Tarbes :**

Monsieur Sébastien LENIOR

**Ingénieur de l'ENSIETA :**

Monsieur ATMOUKE

**Ingénieurs de l'ENI de Brest**

Monsieur Frédéric BOUCHET

Monsieur Rodolphe BRAULT

Monsieur Philippe FERNANDES

Monsieur Marc HELLEQUIN

Monsieur Ronan JAMET

Monsieur David JEANNETEAU

Mademoiselle Anne-Laure LE GALL

Monsieur François PETTORELLI



# CRÉER UNE ENTREPRISE APRÈS L'ENIB

**D**ans le contexte économique actuel, créer sa propre entreprise est un véritable pari qu'il faut s'appesantir longuement. Ce pari, nous avons décidé de le tenter à 3 éniébiens en créant la Société Virtualys, dès notre sortie de l'ENIB.



Une des composantes fondamentales qui va conditionner l'avenir de l'entreprise est l'idée de départ. Cette idée doit être suffisamment générique pour

être exploitée longuement, et surtout, doit être suffisamment novatrice pour attirer les clients potentiels, et pour avoir le moins de concurrents directs possibles. Bien entendu, une étude de marché est obligatoire pour valider ces critères.

La réalisation technique de cette idée ne pose pas, à mon avis, de réels problèmes. En effet, l'ENIB dispense depuis longtemps des cours où la pratique prend une grande part dans les études, en marge de la théorie nécessaire à la compréhension des phénomènes; de ce fait, un éniébien est tout à fait capable, tant sur le plan technique qu'administratif, de monter facilement sa société, et de la gérer efficacement.

Sur le plan administratif et comptable, il faut quand même savoir que des organismes peuvent aider le créateur d'entreprise, en le guidant, en le conseillant, et en le suivant au cours de la vie de la future société. Le mieux pour commencer à mon sens est de s'inscrire auprès d'une pépinière d'entreprise, qui offre des avantages financiers non négligeables et qui réalise une grande partie de conseils et de suivi.

Le seul vrai problème que puisse rencontrer un éniébien dans ce projet est la partie commerciale. En effet, nous ne sommes pas du tout formés dans ce secteur, et de ce fait, il faudra penser à faire appel à quelqu'un de l'extérieur, qui soit motivé et

surtout qui sache comment promouvoir le type de service que vous offrez.

Comme vous le constatez, créer une entreprise juste en sortant de l'ENIB est tout à fait faisable, bien qu'il faille y consacrer beaucoup de temps et d'énergie. Il ne faut pas hésiter à se renseigner partout au début, ainsi qu'à prendre beaucoup de contacts avec des personnes parfois étrangères au secteur commercial visé.

J'encourage vivement les nouveaux diplômés à monter leur boîte, sachant qu'ils ne pourront plus tenter cette expérience enrichissante lorsqu'ils seront plus âgés. Cela demande peut-être beaucoup de travail au début, génère pas mal de soucis, mais le jeu en vaut la chandelle... Je souhaite bonne chance à tous ceux qui sont prêts à relever le défi.

*Jean-Luc Mathieu  
(Promo 1997)  
Gérant de Virtualys.*



# EXPÉRIENCE D'EXPATRIÉ

**V**oici tout juste 2 ans que je réside avec mon épouse et mes 2 enfants à Toronto, au Canada. Je profite de cette date anniversaire pour faire part de mon expérience d'expatrié.

La société Française, SEXTANT Avionique, pour laquelle je travaille, conçoit et développe des équipements électroniques pour l'industrie aéronautique. Elle est, sur le marché européen, l'équipementier privilégié de la société Aérospatiale pour la famille Airbus. Ses ambitions furent de s'orienter vers la fourniture complète de systèmes avioniques certifiables pour des marchés plus larges. Dans ce cadre, le gain de l'affaire DASH8-S400 (avion régional canadien de 70 places), dans laquelle SEXTANT fournit le système avionique et les prestations de mise en service, m'a permis d'obtenir un poste chez le client, pour 3 ans, au sein d'une équipe chargée de spécifier, d'intégrer et de certifier l'ensemble des 150 équipements constituant ce système.

Ces 2 années ont été l'occasion de découvrir une multitude d'aspect de l'expatriation :

- *Sur le plan professionnel, outre les aspects purement techniques qui m'apportent une compétence d'ingénierie système approfondie, les relations fréquentes, techniques et commerciales, avec le client et les partenaires dans la langue de Shakespeare me permettent de découvrir des méthodes de travail et des mentalités différentes. Le contact direct avec les produits définis au cours de ces 2 ans*

*et leur exploitation opérationnelle est aussi une caractéristique passionnante de ce poste. Le "First Flight" de l'avion n° 1, le 31 Janvier 1998, fût à cet égard un événement intense.*

- *Sur le plan personnel et familial, les découvertes sont étonnantes. Les lacs et rivières gelés, de l'Ontario et du Québec, sur lesquels on patine l'hiver par -25 degrés. Les paysages grandioses et sauvages de la Colombie Britannique où l'on rencontre des ours et des wapitis en totale liberté. Le temps nous manque pour tout explorer. L'intégration rapide de mon épouse, parfaitement unilingue (Français) au début du séjour, nous a permis de recréer un tissu relationnel très divers. Alexandre (7ans) et Nicolas (5ans), bien qu'en école francophone, pratiquent indirectement l'anglais grâce à leurs petits amis et à Teletoon.*

- *Passionné d'Aïkido, j'ai découvert ici, grâce à une communauté japonaise importante, des maîtres d'armes nippons de très haut niveau, qui dispensent leur art dans les 3 langues officielles du dojo : l'anglais, le québécois et le japonais ; un mélange surprenant.*

Toronto, ville très cosmopolite et très sûre, est composée de quartiers typiques, allant de Chinatown au quartier grec en passant par le quartier indien (d'Inde). L'architecture du "Downtown" est typiquement Américaine et sa grande tour (553m) en est l'attrait majeur ; Les chutes du Niagara, très proches, sont tout naturellement le lieu touristique le plus fameux.

En conclusion, bien que la décision de quitter la France

pour une destination inconnue ne soit pas évidente, et malgré les soucis administratifs, de surcroît en anglais, des premiers mois, l'expérience reste excessivement passionnante.

Un conseil, si je puis me permettre d'en donner : pour les jeunes diplômés célibataires, pas d'hésitation, tentez l'expérience ! Pour les autres, assurez-vous bien que votre conjoint soit totalement impliqué dans un tel projet, car quittant des repères familiaux et professionnels établis, elle ou lui, a la lourde charge de s'intégrer, au titre de la famille, dans ce nouveau milieu.

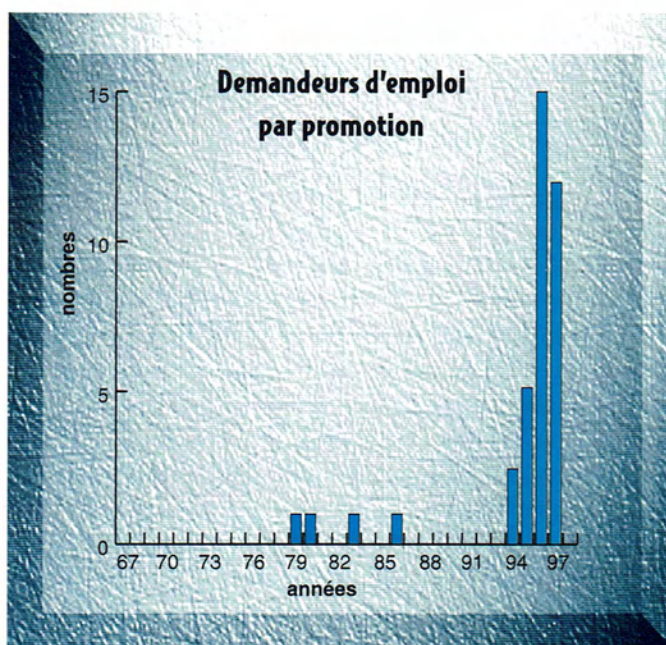
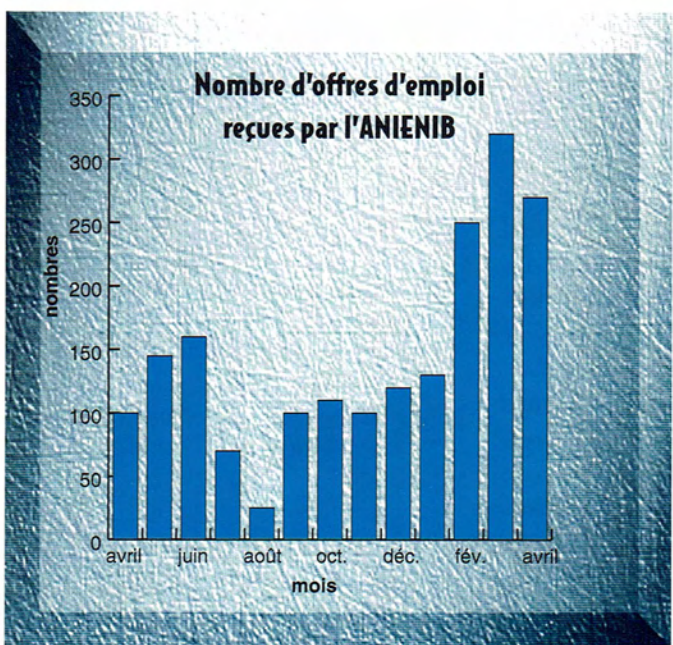
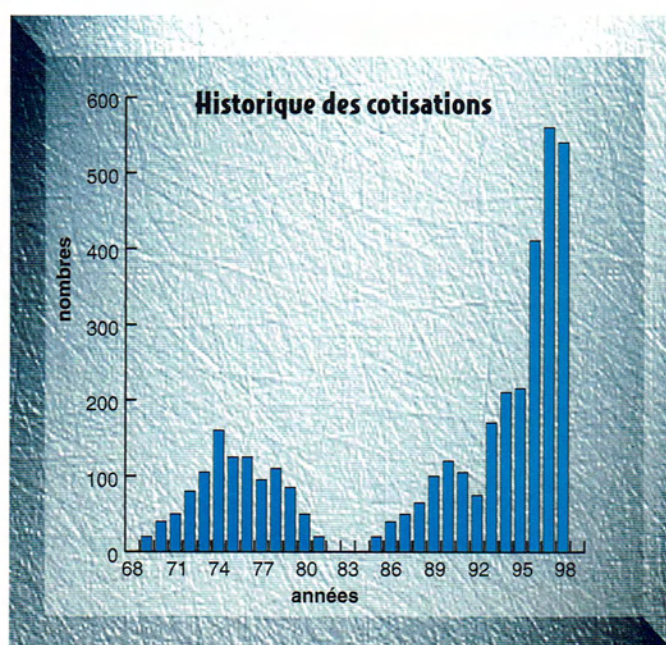
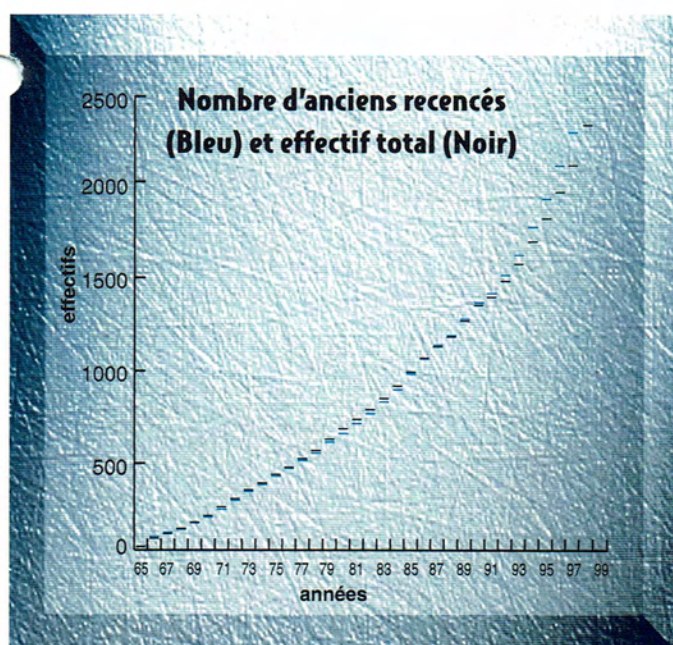
Je remercie et félicite les bénévoles de l'ANIENI, qui par leur action nous permettent de garder un lien essentiel avec l'école et ses étudiants.

Salutations particulières à la promo 85.

Denis LE PORHO  
([dfan.le\\_porho@sympatico.ca](mailto:dfan.le_porho@sympatico.ca))

# LA VIE DE L'ANIENIB

## Tableaux de bord



## SINCÈRES CONDOLÉANCES

C'est avec une grande peine que nous avons appris le décès de deux d'entre nous.

Les plus anciens se souviendront, je n'en doute pas, d'Alain Goursolas (promo 66), qui trouva l'âme sœur au sein du corps enseignant de l'ENIB et partit vivre, quelques années plus tard, en Normandie avec cette jeune professeur de mathématiques de l'ENIB. Alain nous a quittés fin 97.

C'est également avec une grande peine que nous avons appris tardivement le décès en 95 de Bernard Ricard (promo 81). Pour ceux qui étaient présents à l'ENIB dans les années 80, rappelez-vous de ce couple qui descendait avec une poussette l'escalier qui menait au foyer des élèves. C'était Bernard et sa femme.

Que ces familles endeuillées veuillent bien recevoir nos condoléances.

## Les cotisations 97/98

Au 30/04/98 : L'ANIB compte 532 adhérents.

## Annuaire 1998

Suite à une erreur d'édition, n'apparaissent pas dans l'annuaire mais sont bien titulaires du diplôme d'ingénieur de l'ENIB de Brest,

Messieurs :

Alexis BECK

(promo 1994)

Eric LE TOLLEC

(promo 1985)

Nous les prions de nous excuser

## Ingénieur européen :

Nous restons à votre disposition pour vous aider dans cette démarche. (voir bulletin n°2)

## Les offres d'emploi :

N'oubliez pas de nous prévenir dès que vos recherches ont abouti afin de faciliter nos démarches pour ceux qui sont en attente !

## PERMANENCE DE L'ANIB

Lundi : 9 h 15 - 16 h 30

Mardi : 9 h 00 - 16 h 30

Jeudi : 9 h 15 - 17 h 30

Vend. : 9 h 15 - 16 h 00

Sam. : 9 h 00 - 12 h 00

Tél. : 02 98 05 66 08

Fax : 02 98 05 66 10

anienib@enib.fr

*A compter de fin juin les heures d'ouverture des bureaux subiront quelques modifications suite au départ de Florence SIZUN en congé de maternité.*

## Courrier de soutien

Dans nos précédents bulletins, nous avons évoqué les discussions concernant les réformes en cours sur les grandes écoles. Bien entendu, l'ENIB mais aussi l'ENI de Metz, de St-Etienne et de Tarbes sont fortement concernées par ces travaux. Concernant Belfort le rattachement au pôle universitaire de Belfort est déjà effectif.

L'ensemble des associations d'ingénieurs ENI soutiennent la création d'un véritable groupe

national ENI permettant de conserver et de renforcer le label ENI ; les rattachements locaux des écoles aux universités ou à des instituts auraient pour effet de voir disparaître à terme le label ENI.

Dans ce contexte, nous vous demandons de bien vouloir nous faire part de vos remarques et de nous faire parvenir des courriers de soutien pour la création de ce groupe ENI.

Quelques idées à développer dans vos contributions :

- Comment définissez-vous l'ingénieur ENI ?
- Quelles sont les spécificités de la formation ?
- Quels points forts renforcer ?
- L'intérêt du groupe "renforcé" ENI...?

*Merci de nous faire parvenir le plus tôt possible vos opinions par mail (anienib@enib.fr) ou par courrier.*